



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 6 mars 2019

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### Rencontre bilatérale France - Espagne : convergence sur la vision du brexit et sur les orientations de la futur PAC

Le ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, Luis Planas, a rencontré mardi 5 mars, au siège du Ministère, le ministre français de l'Agriculture et de l'Alimentation, Didier Guillaume, pour sa première visite en Espagne depuis sa nomination en octobre 2018, au cours de laquelle ils ont examiné les principales questions bilatérales dans les domaines agroalimentaire et de la pêche.

La France et l'Espagne se sont toutes deux déclarées préoccupées par la sortie prochaine du Royaume-Uni de l'Union européenne, pour laquelle elles considèrent qu'il est essentiel de maintenir l'unité de l'UE-27.

Les deux pays soutiennent une sortie ordonnée, conformément à l'Accord de Retrait approuvé par le Conseil européen en novembre 2018. Face à l'éventualité d'un "Brexit" sans accord, les deux pays ont partagé les travaux préparatoires menés au niveau national, insistant sur le fait qu'il existe des questions fondamentales qui nécessitent une réponse commune de l'UE, comme celle de garantir l'accès des pêcheurs communautaires aux eaux britanniques.

#### Coopération agricole

La réunion a également passé en revue l'état des discussions au Conseil et au Parlement européen sur la réforme de la Politique Agricole Commune, en soulignant la forte convergence de vues entre les deux pays sur les principaux aspects de la réforme. L'importance du maintien du budget actuel UE-27 dans le cadre de la négociation du futur Cadre Financier Pluriannuel a été rappelée.

Par ailleurs, les deux délégations ont partagé leur préoccupation concernant la situation de la Peste Porcine Africaine et de la *Xylella* dans l'Union européenne, insistant sur la nécessité d'obtenir de la part des pays-tiers la reconnaissance du principe de régionalisation des maladies animales, de disposer de tous les outils et du soutien financier nécessaires, et enfin, s'agissant

---


Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture

spécifiquement de la Peste porcine africaine, de réguler les populations de sangliers sauvages dans les territoires indemnes. Ils ont salué le travail considérable conduit par la Commission européenne à cet égard et l'ont invitée à le poursuivre sans relâche.

Au cours de la réunion, les ministres ont également eu l'occasion d'échanger sur les expériences dans leurs pays afin d'améliorer le fonctionnement de la chaîne de valeur dans le secteur agroalimentaire, soulignant l'importance d'une réglementation harmonisée au niveau de l'UE afin d'éviter les distorsions au sein d'un marché unique.

Le Ministre Luis Planas a indiqué à son collègue français qu'il se félicite de la proposition de la France de création d'une force européenne d'inspection et de contrôle de la fraude alimentaire, indiquant qu'il l'examinera avec les autres autorités compétentes afin d'établir la position espagnole finale.

### **Sujets d'intérêt pour la pêche**

S'agissant de la pêche, l'Espagne a remercié la France pour le soutien qu'elle lui a apporté lors de la négociation des TAC et quotas en décembre dernier, notamment dans la recherche de solutions aux problèmes spécifiques de l'Espagne concernant le respect de l'application totale de l'obligation de débarquement. L'importance de la coopération franco-espagnole pour les prochaines négociations et pour garantir la fluidité du système d'échange des quotas de pêche a été soulignée.

La réunion s'est achevée sur le souhait et la bonne disposition des deux pays de continuer à travailler ensemble sur des questions fondamentales telles que l'avenir de la PAC et le Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche.